

## Volet *Culture scientifique* Formulaire de présentation de projet 2024-2025

Nom de l'établissement :	N° d'établissement :
--------------------------	----------------------

### Répondre aux affirmations suivantes.

Tous les organismes de culture scientifique participant au projet décrit dans ce formulaire ont été joints au préalable, sont disponibles aux dates indiquées et sont inscrits sur la [Liste des organismes de culture scientifique](#).  Oui  Non

Au moins un enseignant sera présent en tout temps pendant le projet de culture scientifique.  Oui  Non

Les ateliers de culture scientifique à l'école sont offerts à un groupe de 35 élèves au maximum.  Oui  Non

### A – Description du projet

Titre du projet :

Date(s) prévue(s) du projet :

#### Responsable du projet

Nom :	Fonction :
Courriel :	Téléphone (bureau) : Poste :

#### Organisme de culture scientifique

Nom de l'organisme	Nom du représentant	Nombre de journées de présence

#### Projet de culture scientifique

##### Ateliers de culture scientifique à l'école

Un atelier correspond à la rencontre d'un groupe d'un maximum de 35 élèves avec un représentant d'un organisme de culture scientifique.

Nombre de groupes d'élèves :	Nombre d'ateliers par groupe :
Nombre total d'ateliers réalisés en classe :	Nombre total d'ateliers réalisés par visioconférence :

Indiquer les raisons pour lesquelles l'atelier ne peut avoir lieu en présence, s'il y a lieu :

Nombre de groupes d'élèves qui effectuent une sortie scolaire pour visiter un organisme de culture scientifique :

#### Nombre de participations d'élèves

Les élèves participant à plusieurs ateliers à l'école ou sorties scolaires doivent être comptabilisés pour chaque participation. Par exemple, si les 35 mêmes élèves participent à 2 ateliers distincts dans le cadre d'un projet, 70 participations d'élèves seront comptées.

Éducation préscolaire et enseignement primaire				Enseignement secondaire	
Préscolaire (maternelle 5 ans)	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>e</sup> cycle	3 <sup>e</sup> cycle	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>e</sup> cycle

Brève description de ce qui sera fait avec les élèves à chacune des phases indiquées
Phase de préparation
Phase de réalisation
Phase de réinvestissement

## B – Grille de calcul

Les calculs sont faits automatiquement lorsque la grille est remplie électroniquement.

	Dépenses admissibles <sup>1</sup>	Dépenses non admissibles (s'il y a lieu)
A Honoraires versés à l'organisme de culture scientifique (maximum admissible de 536 \$ par jour par personne, avant les taxes)		
B Taxes sur les honoraires, s'il y a lieu		
C Transport du représentant de l'organisme de culture scientifique		
D Frais de séjour du représentant de l'organisme de culture scientifique (hébergement et repas)		
E Frais liés à l'achat de matériel périssable ou non réutilisable et à la location d'équipement <b>par le représentant de l'organisme de culture scientifique</b> (maximum de 100 \$ par jour)		
F Droits d'entrée exigés pour la visite de l'organisme de culture scientifique		
<b>G Paiement à remettre</b> à l'organisme de culture scientifique au terme du projet (A+B+C+D+E+F)		
H Frais liés à l'achat de matériel périssable ou non réutilisable et à la location d'équipement par l' <b>école</b> (maximum de 500 \$ par jour) S'il y a lieu, précisez :		
I Frais de transport nolisé liés à la visite de l'organisme de culture scientifique		
<b>J Total des dépenses admissibles</b> (G+H+I)		
K Frais de préparation et d'administration (maximum de 15 % de J)		
L Calcul de l' <b>aide financière maximale</b> (75 % de J + 75 % de K)		
<b>M Autres dépenses</b> S'il y a lieu, précisez :		
<b>N Coût total du projet</b>		

## C – Signature

Directrice ou directeur de l'école	
Nom :	
Signature :	Date (année-mois-jour) :

<sup>1</sup> Les montants indiqués dans la colonne des dépenses admissibles doivent être conformes aux règles administratives du volet Culture scientifique du programme programme [La culture à l'école](#).